

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2022

**Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 15 juin 2022 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.**

Etaient présents :

M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme JACQUET Marie-Laure, M. PAULET Sébastien, Mme MESTRE Hélène, M. BESSON Nicolas, Maires Adjoints, M. FARY Jean-François, M. TIXIDRE Richard, M. PELISSIER Philippe, M. LONGHI Antonio, Mme SOUSA Noémie, M. MARQUES Adelino.

Absents : Melle ROUX Céline (qui a donné procuration à M. BESSON), M. BEAUDIER Ruben (qui a donné procuration à M. PELISSIER), M. ANASTACIO (qui a donné procuration à M. PAULET), Mme DELMARCHE (qui a donné procuration à M. BERTHELOT).

**Secrétaire de séance : M. BESSON Nicolas**

## **1. REFORME DES MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES REGLEMENTAIRES**

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir la publicité des actes réglementaires et des décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel par affichage papier au tableau extérieur de la mairie.

## **2. TRAVAUX DE VOIRIE CHEMIN DE RISSAVET : CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Le Conseil a retenu l'entreprise COLAS pour un montant de 26 021.00 € H.T. pour des travaux de voirie, chemin de Rissavet.

## **3. TRAVAUX DE TOITURE STADE DE FOOTBALL**

Le Conseil a retenu l'entreprise Dôme Couverture pour les travaux de toiture du vestiaire du stade pour la somme de 13 652.50 € H.T.

## **4. LOCATION APPARTEMENT DE TYPE F3 RUE DE LA LIBERTE**

Le Conseil décide d'accorder une remise gracieuse d'un mois de loyer supplémentaire à la locataire de l'appartement de type F3, rue de la liberté au vu des travaux effectués.

## **5. LOCATION APPARTEMENT AU-DESSUS DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE RUE PASTEUR**

Le Conseil décide d'attribuer le logement de type F5 situé Rue Pasteur à Charbonnier à M. TIXIDRE Richard à compter du 1er juillet 2022, le loyer s'élevant à 500euros par mois.

## **6. INSTALLATION ABRIS VOYAGEURS : CONVENTION AVEC LAREGION AUVERGNE RHONE ALPES**

Il donne son accord pour la fourniture et la pose de 2 abris voyageurs et sollicite l'Aide de la Région pour la réalisation de la dalle béton nécessaire à la pose des 2 abris.

## **7. ORGANISATION DU 14 JUILLET 2022 : SUBVENTION COMITE DES FETES 14 JUILLET**

Le Conseil décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 2 000 € au comité des Fêtes 14 juillet pour l'organisation des festivités du 14 juillet 2022.

## **8. ETUDE PAD : CHOIX DU CABINET D'ETUDES**

Il retient la proposition du cabinet COUDERT-VAILLANT pour l'étude P.A.D. pour un montant de 11 500 € H.T.

## **9. QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire informe les élus de la reprise du restaurant à la prochaine rentrée de septembre. Le Conseil donne son accord pour louer la licence IV à l'intéressé pour la somme de 100 € par an.

Le Maire Adjoint fait le point de l'organisation des festivités du 14 juillet 2022. Dans la matinée, se tiendra un marché de producteurs locaux, puis à 10 H 00, aura lieu la cérémonie officielle du 14 juillet. Dans l'après-midi, se tiendront le concours des vélos fleuris, la course des caisses à savon, des animations et stands par les associations locales, puis un repas, la retraite Aux flambeaux et le feu d'artifice.